

Des légumes locaux pour les petites bourses

L'association Uniterres a été distinguée hier par le dispositif *La France s'engage*. Elle permet aux personnes défavorisées de consommer des fruits et légumes de producteurs locaux.

« **Quelle journée vertigineuse** », confie Véronique Blanchot en quittant l'Élysée. Son association, Uniterres, a été distinguée par le Président François Hollande pour son investissement dans un projet solidaire : « **Celui de rapprocher l'aide alimentaire et les petits producteurs locaux.** »

L'idée de ce concept est venue alors que Véronique Blanchot travaillait à l'Association nationale de développement des épiceries solidaires (Andes). « **J'avais constaté un déséquilibre, un problème de santé. Manger cinq fruits et légumes, c'est bien. Mais encore faut-il pouvoir le faire, et bien !** »

La petite-fille d'agriculteur, connaissant parfaitement les difficultés que rencontrent les petits cultivateurs, décide alors « **de faire de deux faiblesses une force. D'un côté, l'agriculteur qui travaille ses produits en respectant son environnement et les saisons, est garanti de vendre ses produits. De l'autre, le bénéficiaire de l'aide sociale, en favorisant ce producteur, devient un acteur local.** »

Solidarité dans l'emploi

Pendant ce temps-là, à quelque 600 km, Gwendal Gonet, maraîcher à Ploudaniel (Finistère), est à pied d'œuvre depuis 6 h 30. Comme chaque lundi matin, Joël Jamet, le coordinateur d'Uniterres, passera en fin de matinée chercher les légumes pré-commandés.

Gwendal Gonet s'est lancé à 39 ans dans le maraîchage bio. « **Il était temps pour moi, car après**



Nolwenn Kervevan, responsable de l'épicerie sociale de Landerneau, propose un rayon de légumes bio des maraîchers locaux adhérents à Andes-Uniterres.

40 ans, on ne peut plus bénéficier des aides à l'installation », sourit-il. Être partenaire d'Uniterres lui garantit un client pérenne toute l'année. « **Cela m'incite à planifier mes cultures, à tenir compte des temps de pousse et surtout à calculer les quantités.** »

Les cageots sont remplis de belles salades, radis et petits pois fraîche-

ment cueillis, qui iront remplir les étals de l'épicerie solidaire de Landerneau, gérée par le centre communal d'action sociale. « **Je passe chez les producteurs, puis les légumes sont distribués dans les différentes épiceries solidaires** », explique Joël Jamet.

Lui aussi a retrouvé du travail à plus de 50 ans grâce à Uniterres. « **J'ai**

pris le pari d'embaucher sept personnes de plus de 50 ans et bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), souligne Véronique Blanchot. **Bientôt, ils seront en binôme avec des jeunes pour une première expérience professionnelle.** » À Uniterres, la solidarité passe aussi par le travail.

Aude KERDRAON.

La retraite politique à 70 ans ?

Un rapport remis hier au ministre de la Jeunesse propose de limiter à cet âge la possibilité de briguer un mandat électoral.

Le constat est accablant. Seuls 4 % des jeunes de 18 à 29 ans sont membres d'un parti politique. Près de 66 % des 18-24 ans n'ont pas voté au 1^{er} tour des législatives de 2012. Ils étaient 57 % lors des municipales l'année dernière. Soit une participation inférieure de 20 points au reste de la population.

Pourtant, personne ne doute de l'attachement des jeunes aux valeurs démocratiques, qui s'exprime notamment dans les pétitions ou les manifestations contre le racisme ou pour la défense de l'environnement. « **Ils sont d'abord insatisfaits par l'offre politique, par le fonctionnement de la démocratie et par le comportement du personnel politique** », notent les auteurs d'un rapport visant à « **encourager l'engagement des jeunes** », remis hier à Patrick Kanner, ministre de la Jeunesse et des Sports.

Plusieurs pistes sont mises sur la table pour résoudre cette défiance des jeunes à l'égard des institutions. La plus spectaculaire est aussi la plus commentée. Le rapport propose d'installer une « **limite d'âge pour se présenter à un mandat parlementaire ou local** ». En s'inspirant de l'âge de « **mise à la retraite d'office** » qui existe pour les salariés du



Paul Vergès, 90 ans, doyen du Sénat.

public et du privé, cette limite serait fixée à 70 ans.

Les réactions n'ont pas tardé, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, où la moyenne d'âge est de... 55 et 61 ans. « **C'est aux électeurs de choisir** », a tonné Bernard Debré, 70 ans, député Republicain. Pas si simple. « **Les citoyens votent pour des candidats, mais ne les choisissent pas** », argumentent les rapporteurs, qui soulignent que « **le système des investitures de partis participe au non-renouvellement de la classe politique** ».

Prudent, Patrick Kanner a promis d'étudier « **l'opportunité et la faisabilité** » de la mesure...

La Défense s'inquiète pour ses Rafale

Faute de pièces détachées, un avion sur deux est cloué au sol. Et les récents succès de l'appareil à l'export n'arrangent rien.

Un chiffre officiel résume le malaise qui secoue l'armée de l'air : 47,2 %. C'est le taux de disponibilité technique des avions de combat *Rafale* de l'armée française pour l'année 2014.

En clair, moins d'un avion sur deux est en état de voler. Et avec les nombreuses Opex (opérations extérieures) où les *Rafale* sont largement mis à contribution, il n'en reste pas beaucoup de disponibles pour les autres missions ou l'entraînement.

Si les ventes de *Rafale* au Qatar, à l'Inde et à l'Égypte sont des beaux succès commerciaux, l'armée s'inquiète de conséquences négatives liées aux à-côtés des contrats de vente qui pourraient encore aggraver la disponibilité des *Rafale* français.

Notamment la fourniture de pièces détachées pour la maintenance des avions. Car Dassault n'a pas suffisamment de pièces détachées en stock et entend piocher dans les dépôts de l'armée française.

« **Dassault traite l'armée comme un sous-traitant**, s'énervent un haut gradé sous couvert de l'anonymat. **Il faut des pièces détachées, Dassault se sert chez nous. Alors qu'on a déjà du mal à avoir des *Rafale* dis-**



Le Rafale, fleuron de l'aviation.

ponibles... Dassault a promis des avions « **zéro kilomètre** » aux Égyptiens, qu'importe, l'armée française formera les pilotes sur ses propres avions. **Alors que nous manquons déjà d'heures de vol pour maintenir nos pilotes en conditions opérationnelles ! Sans compter qu'il y a des équipements « spécial France » qu'on doit démonter pour conserver nos secrets.** »

Mais le gouvernement a tranché : la priorité est donnée aux intérêts commerciaux. L'armée de l'air devra se débrouiller pour faire voler ses *Rafale*.

Jacques DUPLESSY.

Le 30 juin, le temps va suspendre son vol...

Un peu avant minuit, le temps officiel gagnera une seconde. Histoire d'harmoniser les horloges, astronomiques et atomiques, dans le monde entier.

Repères

Que va-t-il se passer le 30 juin ?

« Et pourtant, elle tourne ! » Galilée avait bien raison d'insister face aux grands prêtres de l'Inquisition : la Terre tourne bien autour du Soleil. Il lui faut trois cent soixante-cinq jours pour le faire. En fait : 365 jours, 6 heures et 9 minutes. C'est pourquoi, on rajoute de temps en temps une journée à l'année en cours pour compenser : un 29 février. On appelle ça une année bissextile. La prochaine aura lieu en 2016. Râpé pour 2015 ? Pas tout à fait. L'année en cours sera bien un peu plus longue. Très exactement d'une seconde. Ça se passera le 30 juin. Entre 23 h 59 m et 59 s et minuit, il sera 23 h 59

min et 60 s ! Et la seconde d'après, il sera... minuit.

Pourquoi ajouter cette « seconde intercalaire » ?

Il faut savoir qu'il existe deux types de temps : un temps basé sur la rotation de la Terre et un temps mesuré à partir d'horloges atomiques. Le premier varie en fonction de plusieurs phénomènes géophysiques : marées, changements climatiques, etc. Le second est calculé à partir du rayonnement, très stable, électromagnétique de quelques nanosecondes seulement. Grâce au progrès de l'horlogerie, il affiche aujourd'hui une précision remarquable de quelques nanosecondes seulement. Conséquences : les deux temps ont tendance à s'écarter l'un de l'autre. C'est pourquoi il a été décidé en



Cette opération existe depuis 1972.

1972 d'introduire régulièrement des « **secondes intercalaires** » dans l'échelle de temps universelle (UTC), qui harmonise les deux systèmes.

Qui décide de « suspendre » le temps ?

Le Service international de la rotation terrestre et des systèmes de référence (IERS), créé en 1988 par l'Union astronomique internationale et l'Union géodésique et géophysique internationale.

Basé à l'Observatoire de Paris, il est placé sous la houlette de Daniel Gambelis. « **Ce maître du temps** », comme il se définit avec humour, a pour mission de corriger le temps universel. À lui seul revient la responsabilité d'ajouter ces fameuses secondes intercalaires, le 30 juin ou le 31 décembre. Une opération qui n'a été réalisée que vingt-cinq fois jusqu'à présent.

Arnaud BÉLIER.

La France en bref

Taubira comparée à un singe : condamnation annulée

La cour d'appel de Cayenne (Guyane) a annulé hier le jugement d'une ex-candidate FN aux municipales, Anne-Sophie Leclère, qui avait été condamnée à neuf mois de prison ferme et cinq ans d'inéligibilité en première instance pour avoir comparé Christiane Taubira à un singe. La cour a jugé « **irrecevable** » l'action menée par l'association Walwari (mouvement cofondé par l'actuelle garde des Sceaux début 1993) à l'encontre du Front national et de l'ex-candidate.



L'Europe lance un deuxième satellite Sentinel

Le tir était annoncé pour la nuit dernière, à Kourou, en Guyane. Une fusée Vega, de conception italienne, doit emporter *Sentinel-2A* à 786 km de la Terre. Ce satellite appartient au programme européen d'observation de la Terre baptisé Copernicus. Il aura pour mission le contrôle des terres émergées et des côtes. Il permettra d'analyser les terrains, les

cultures et les forêts, et sera utile à la fois pour l'environnement, l'agriculture et la sécurité civile. *Sentinel-1A*, premier satellite de cette famille, a été lancé en avril 2014. Cette famille de satellites est réalisée par Airbus Defence and Space. Le coût de fabrication des deux satellites *Sentinel-2A* et *2B* est d'environ 350 millions d'euros.

Les nouveaux statuts du FN soumis aux adhérents

Le Front national a transmis par courrier, hier, à ses adhérents son projet de nouveaux statuts. Principale modification, à la suite du violent conflit d'avril-mai : la suppression de l'article 11 bis prévoyant une présidence d'honneur, titre dont bénéficiait Jean-Marie Le Pen depuis 2011 et qui en

faisait un membre de droit de toutes les instances. Les adhérents doivent approuver ou désapprouver ces nouveaux statuts « **avant le 10 juillet** ». Le dépouillement devrait être fait le 12, et l'annonce des résultats sera faite par Marine Le Pen dans les jours suivants.

Deux policiers poursuivis pour exhibition sexuelle

Deux policiers vont comparaître pour exhibition sexuelle après avoir, en état d'ivresse, dévoilé leurs parties intimes devant le monument aux morts d'une petite commune de Seine-et-Marne, La Ferté-sous-Jouarre. Un habitant les a surpris, samedi dans l'après-midi, et a prévenu la gendarmerie, qui les a interpellés. Placés en garde à vue, ils ont reconnu les

faits. Ils ont été remis en liberté dimanche et recevront, « **dans les prochains jours** », une convocation devant un juge du tribunal correctionnel, a indiqué le procureur adjoint de Meaux, Emmanuel Dupic. Ces deux policiers sont en fonction à Paris. Ils risquent un an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende.

#DIRECT POLITIQUE
Aujourd'hui, mardi 23 juin à 8 h 30
Eric Ciotti
Député Les Républicains,
Président du département des Alpes-Maritimes
Suivez l'émission et posez vos questions en direct sur ouest-france.fr
lintern@ute.com